

Chers parents,

Vous cherchez des informations sur le fonctionnement de l'école et sur l'association.
Vous trouverez certaines réponses dans cette FAQ.

FAQ par sujet

1) Association et son fonctionnement

a. Je suis nouveau à l'association, où puis-je trouver des informations ?

- Dans ce document
- Interpeller directement les membres, qui sont présents chaque jour au portail pour déposer ou récupérer leurs enfants
- Venir à l'AG de début d'année, qui a lieu le 25 septembre 2025 à 17h30 à la Maison pour Tous Boris Vian, à côté de l'école. Les enfants sont les bienvenus (ils joueront librement dehors)
- Sur la communauté WhatsApp

b. Que fait l'association et à quoi sert-elle ?

L'association :

- Réunit les parents de l'école qui souhaitent rejoindre une communauté de parents
- Répond aux questions sur l'école aux parents nouveaux et anciens en quête d'informations
- Organise des événements auprès des enfants de l'école tout au long de l'année, dans le but d'animer et d'égayer la vie scolaire
- Communique directement avec l'institution scolaire et les élus municipaux en charge des écoles primaires pour améliorer les conditions scolaires de nos enfants (cantine, sécurité, propreté, locaux, remplacement du personnel absent...)

c. Quels sont les événements mis en place par l'association ?

Les événements tout au long de l'année que nous organisons ou auxquels nous participons annuellement sont :

- Fête de rentrée de la Maison pour Tous Boris Vian
- Élection des parents délégués en octobre
- Fête des lanternes en novembre
- Tombola en février/mars

- Fête de l'école en fin d'année
- Ventes de gâteaux la veille de chaque période de vacances, c'est-à-dire en octobre, décembre, février et avril.

d. D'où l'association tire-t-elle ses fonds ?

L'association est financée par les cotisations, les dons et le produit des ventes de gâteaux (voir question 5) et de la tombola (voir question 6), événements que nous organisons nous-mêmes.

Par ailleurs, nous parvenons parfois à obtenir des subventions municipales (par exemple, la fête des lanternes en novembre est en partie financée par la mairie).

e. Quel usage l'association fait-elle de ses fonds ?

Une partie est reversée à la coopérative scolaire (OCCE Frank-Dickens) pour financer des projets spécifiques, ou bien la coopérative scolaire décide de l'utilisation des fonds

Le restant des fonds sert à financer les fêtes : la fête des lanternes en novembre et la fête de l'école à la fin de l'année

2) Événements annuels de l'association

a. Que sont les ventes de gâteaux et à quoi servent-elles ?

C'est une pratique répandue dans les écoles primaires françaises. La veille des vacances, l'association met en place la vente, au prix fixe d'un euro la part, des gâteaux confectionnés et apportés par les parents volontaires. Le produit de ces ventes est soit reversé à la coopérative scolaire, soit utilisé pour financer la fête de l'école de la fin d'année.

Comment s'organisent ces ventes de gâteaux ?

À rediscuter, mais jusqu'à présent : le jeudi et le vendredi avant les vacances.

Pourquoi deux jours ?

Le vendredi, la veille des vacances, c'est le moment festif (les enfants peuvent se déguiser).

Le jeudi, c'est pour les enfants qui partent en vacances rapidement le jour suivant (souvent familles séparées) et ne peuvent pas en profiter le vendredi.

En deux jours, on fait environ un tiers de ventes en plus. D'autre part, cela permet d'écouler tous les gâteaux pour ne pas avoir d'invendus.

Qu'y a-t-il à faire ces deux jours ?

En amont :

- Acheter les boissons, les gobelets...
- Stocker dans l'armoire de l'association (salle polyvalente)
- Faire la communication : affiches à plastifier et coller sur les portails, mots dans les cahiers de liaison à photocopier et massicotter (faire des tas avec le nombre par classe)

Les deux jours :

- Vers 15h30 : sortir les tables, nettoyer, disposer les gâteaux, décorer, vérifier la caisse
- De 16h10 à 18h environ : vendre et gérer la playlist
- Vers 18h30 : aider à nettoyer, ranger les tables, mettre les poubelles dans les conteneurs, compter la caisse

Le vendredi :

- Sortir les tables pour le maquillage et le coloriage
- De 16h30 à 18h : maquiller
- Rendre les plats aux parents ou les stocker
- Apporter la caisse à la trésorière de l'association

b. Qu'est-ce que la fête des lanternes ?

C'est une fête traditionnelle allemande qui consiste à défiler à la nuit tombée dans un parc avec des lanternes créées en classe en chantant, puis à manger des gâteaux typiques et boire du jus chaud aux épices.

Qu'y a-t-il à faire ?

En amont dès septembre :

- Faire la demande d'occupation d'espace public
- Demander l'extinction des lumières
- Acheter les gâteaux
- Préparer le jus chaud
- Demander une subvention
- Faire les affiches (les plastifier et les mettre sur les portails)
- Faire la communication officielle et en ligne
- Le jour même :
- Guider les familles vers le point de ralliement
- Présenter la soirée

- Gérer le défilé
- Distribuer les gâteaux et le jus
- Ranger

c. Qu'est-ce que la tombola et comment s'organise-t-elle ?

La tombola est un tirage au sort auprès des enfants de l'école, avec des lots mis à disposition de l'école par les commerçants volontaires. Elle a lieu en milieu d'année et est entièrement organisée par l'association. Le tirage au sort a lieu sur le temps scolaire. Nous passons dans toutes les classes et chaque enfant tire un ticket.

Il s'agit de la plus importante source de revenu pour l'association, qui sert entièrement au financement de la fête de l'école quelques mois plus tard.

L'organisation se fait par étapes suivantes :

- Recherche de lots gratuits : dès l'automne, un maximum de membres de l'association démarchent les commerçants, personnellement ou par mail, environ trois mois avant la date de la tombola
- Mise en place d'un Google Sheets retracant les lieux démarchés, les réponses obtenues et les personnes en charge
- Édition par le directeur d'un document officiel à présenter aux donateurs en échange du lot
- Commande des souches de tickets de tombola auprès d'un imprimeur
- Comptage des paquets de tickets à remettre par classe et distribution aux enseignants dans une enveloppe
- Rédaction et photocopie du mot lors de la distribution des souches
- Distribution des tickets au prix d'un euro chacun, achetés par les enfants ou revendus à leurs proches (famille, voisins...)
- Communication sur les lots à gagner
- Mise en avant des partenaires sur les réseaux
- Tri des lots par valeur, attribution d'un numéro et stockage à l'école
- Récupération des souches, tirage au sort, attribution des lots et distribution dans les classes
- Appels éventuels aux personnes n'ayant pas renseigné le nom de l'élève ou pour les lots trop volumineux

d. Comment s'organise la fête de l'école ?

La fête de l'école, commune à toutes les classes de Charles Dickens, a lieu en fin d'année sur l'école pour marquer la fin de l'année scolaire.

C'est l'association qui la met en place et la finance entièrement. Elle comporte habituellement plusieurs ateliers tenus par des prestataires externes (bénévoles ou rémunérés), un spectacle assuré par une compagnie invitée, et une vente de snacks et boissons tenue par les membres de l'association.

À Charles Dickens, il n'y a pas de spectacle fait par les enfants, du fait d'un très grand nombre de classes, de mauvaises expériences passées des enseignants (trop de bruit, trop de chaleur, pas de visibilité, difficultés d'organisation, durée...) et de la difficulté d'organiser un spectacle par classe ou par niveau.

La fête s'organise de la façon suivante :

En amont dès janvier :

- Recherche du spectacle et des prestataires
- Location de matériel
- Participation aux réunions avec le périscolaire et l'école
- Organisation logistique (plan, placement des ateliers, horaires...)
- Échanges avec l'école
- Demande d'occupation de l'école et de la salle Boris Vian
- Demande de prêt de matériel à la Maison pour Tous

Le jour de la fête :

- Préparation des repas
- Ventes
- Accueil des prestataires
- Mise en place
- Rangement

3) Environnement numérique

a. Quels sont les différents groupes sur la communauté WhatsApp ?

- Groupe Ptits Trinquat : réservé aux parents délégués
- Groupe annonces : membres de l'association ou personnes intéressées pour aider (groupe administré par les parents délégués, on ne peut que voter, pas poster)
- Autres groupes : sous-groupes pour l'organisation de chaque événement particulier ou de chaque dossier

b. Quels sont les réseaux sociaux de l'association ?

- Le site web www.lespetitstrinquat.fr
- Instagram

- Facebook

c. Problèmes de fonctionnement

- WhatsApp général : trop de messages et d'échanges
- Urgence de certaines situations : parfois, une décision est prise avant que l'information ne soit lue
- Difficulté à caler des réunions en présentiel
- Arrivée simultanée de plusieurs sujets, notamment à la rentrée : recrutement, bilans, organisation des premiers événements, organisation de l'AG

4) Je souhaiterais m'investir dans l'association, que puis-je faire ?

En fonction de tes disponibilités et du temps que tu veux investir, voici les échéances fixes :

- Novembre, mars et juin : se positionner sur un ou plusieurs conseils d'école
- Participer à une ou plusieurs ventes de gâteaux dans l'année
- Organiser la fête de l'école : recherche de spectacle, de prestataires, location de matériel, organisation sur place
- Participer à la fête de l'école : ventes, accueil des prestataires, mise en place, rangement
- Donner ton avis sur les sondages WhatsApp avec un pouce
- En cas de disponibilité lors d'un problème : participer à la rédaction ou à la relecture des courriers, discuter des actions à mener
- Régulièrement : échanger avec les enseignants et informer le groupe
- Régulièrement tout au long de l'année : animer les réseaux sociaux de l'association
- Environ 20 jours avant chaque événement : faire les communications écrites (flyers, affiches...)
- Environ 15 jours avant chaque événement : imprimer, photocopier, massicotter les communications écrites
- Fin septembre : mettre les bulletins de vote sous enveloppe
- Le 10 octobre : dépouiller les bulletins de vote et les compter

Certaines choses sont gérées par le bureau :

- Contact mail avec le directeur et le périscolaire
- Envoi des communications officielles après validation par les parents délégués
- Trésorerie
- Déclarations officielles (changement de bureau, par exemple)
- Gestion des clefs des armoires